

- ✓ Nous pouvons renouveler votre passeport.
- ✓ Nous acceptons les demandes de citoyenneté canadienne et enregistrons les naissances.
- ✓ Nous offrons divers services juridiques et notariaux.

Le Commissariat du Canada à Hong Kong offre une assistance 24 heures sur 24. En dehors des heures de travail, votre appel sera automatiquement acheminé à un agent consulaire à Ottawa. En cas d'urgence, vous pouvez aussi appeler à frais virés le Service de garde du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, à Ottawa, au (613) 996-8885. Le service Canada Direct est disponible de Hong Kong. Le numéro est : 800 1100.

Pour des renseignements supplémentaires sur les services consulaires, consulter la brochure *Bon voyage, mais...* Elle est offerte dans les missions à l'étranger et à l'InfoCentre du Ministère à Ottawa. Les adresses figurent à la dernière section de la présente brochure.

L'INSCRIPTION DES CANADIENS RÉSIDENTS

Dans le cadre de sa politique normale, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international offre aux Canadiens qui projettent de séjourner plus de trois mois dans un pays étranger la possibilité de s'inscrire auprès de la mission diplomatique ou consulaire dans ce pays. Cette inscription est facultative, mais elle est très utile aux agents consulaires pour entrer en contact avec les citoyens inscrits en cas d'urgence personnelle ou autre.

Les renseignements demandés sont tout à fait confidentiels; ils ne servent qu'aux fins de l'inscription et